

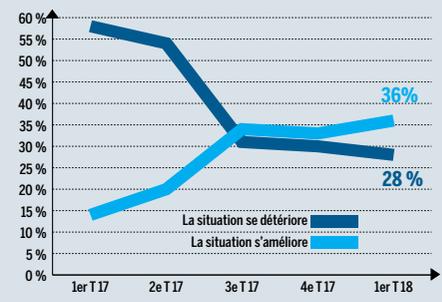
Les ventes reprennent, les retours aussi Retour de la croissance

+2,5%
Evolution trimestrielle en euros courants

L'évolution économique du secteur s'est montrée très irrégulière au premier trimestre 2018 : après un mois de janvier porteur et un mois de février maussade, il s'est conclu sur un mois de mars exceptionnellement dynamique.
Au final, l'évolution des ventes de livres est globalement bonne, de l'ordre de + 2,5 % en valeur à un an d'intervalle. Les prix ayant évolué à la marge cet hiver (l'inflation a été inférieure à 0,5 %), la croissance en volume est également proche de 2,5 %.
A l'exception des hypermarchés où le rayon livres connaît de nouvelles tensions (- 1 % comparé à un début d'année 2017 sinistré), les différents circuits de distribution affichent de bonnes performances. Les ventes sont solides dans les grandes surfaces culturelles (+ 4,5 %), se redressent dans les librairies, à + 2,5 % dans celles de 1^{er} niveau, et à + 2 % dans celles de 2^e niveau.

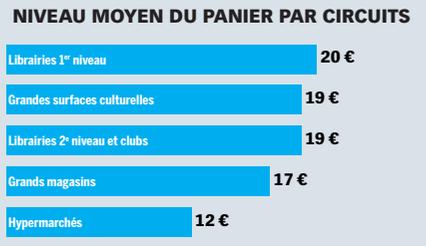
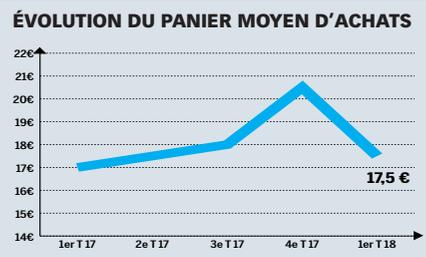
LA FRÉQUENTATION

Après un second semestre 2017 relativement stable, la fréquentation des librairies se relève au début de l'année 2018. Les responsables notant une hausse de cet indicateur sont désormais plus nombreux que ceux soulignant une baisse au premier trimestre (36 % contre 28 %).



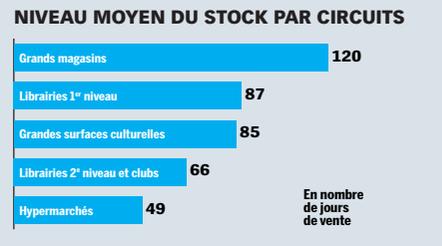
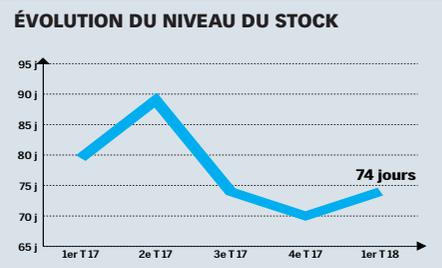
LE PANIER

Le panier moyen fléchit toujours en début d'année. A 17,50 euros au premier trimestre 2018, le montant moyen d'achat est cependant légèrement supérieur à celui enregistré un an auparavant (17 euros).
Le panier moyen est assez proche au sein des librairies de 1^{er} niveau (20 euros), des librairies de 2^e niveau et des clubs (19 euros) ainsi qu'au sein des grandes surfaces culturelles (19 euros).
Le montant du panier est moins élevé dans les grands magasins (17 euros) et plus encore dans les hypermarchés (12 euros).



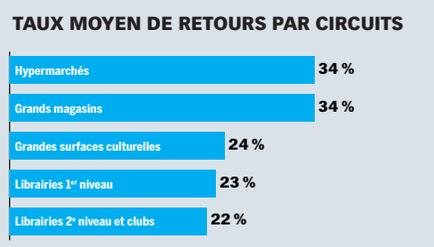
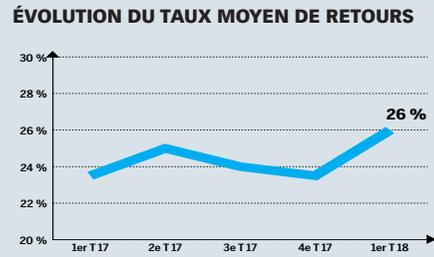
LES STOCKS

A un an d'intervalle, le niveau moyen des stocks se réduit nettement, à 74 jours contre près de 80 jours au premier trimestre 2017.
Les librairies de 1^{er} niveau signalent une augmentation du niveau de leurs stocks entre l'hiver 2017 (81 jours) et l'hiver 2018 (87 jours).
Les hypermarchés connaissent une très forte baisse et voient le niveau moyen de leurs stocks évoluer dans le bon sens : passant de 65 à 49 jours à un an d'intervalle.
Le niveau des stocks diminue également dans les grandes surfaces culturelles (85 jours contre 91 jours) et des librairies de 2^e niveau (66 jours contre 75 jours).
Quant aux grands magasins, ils déclarent les stocks les plus importants, avec 120 jours.



LES RETOURS

Le taux de retours a augmenté de 2,5 points, s'établissant à 26 % tous circuits confondus, contre 23,5 % à la même période de l'année précédente.
A l'exception des grandes surfaces culturelles, pour lesquelles le taux de retours est resté inchangé entre l'hiver 2017 et l'hiver 2018, cet indicateur est en nette progression. Le taux de retours atteint désormais 34 % pour les hypermarchés et les grands magasins, contre respectivement 27 % et 25 % un an auparavant.
Pour les librairies de 1^{er} niveau, cet indicateur est passé de 12 % à 23 % en un an, et pour les librairies de 2^e niveau de 17 % à 22 %.



LA TRÉSORERIE

En lien avec l'amélioration progressive des ventes depuis la mi-2017, la situation de la trésorerie s'est détendue. Au premier trimestre 2018, une large majorité des professionnels interrogés fait état d'une stabilisation de sa trésorerie. Comme pour la seconde moitié de l'année 2017, ceux témoignant d'une hausse sont un peu plus nombreux que les tenants d'une baisse (23 % versus 18 %).



Enquête réalisée par l'Institut I+C pour le compte de Livres Hebdo auprès d'un large échantillon représentatif des librairies générales de 1^{er} niveau, des librairies de 2^e niveau, des grandes surfaces culturelles, des hypermarchés, des clubs via détaillants, des soldeurs et des grands magasins. Les ventes en ligne sont incluses. Les résultats sont établis selon la méthode des quotas pondérés.
Précédente enquête : LH 1160, du 9.2.2018, p. 36.